

Motion proposée à l'adoption
Conseil Municipal
du //// mai 2010

A la demande de Réseau Ferré de France, la Commission Nationale du Débat Public vient de lancer une consultation sur l'opportunité de la création d'une nouvelle liaison ferroviaire reliant l'axe Paris-Creil-Amiens à l'axe à grande vitesse qui dessert la gare TGV de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

La création de cette nouvelle ligne ferroviaire, constitue un enjeu fondamental de développement pour la Picardie qui serait ainsi dotée de liaisons TGV la reliant à l'ensemble des grandes villes françaises et européennes.

Le nouveau barreau ferroviaire « Creil-Roissy » rapprocherait considérablement la Ville de Beauvais de ces liaisons grandes vitesses par le biais d'une offre TER renforcée entre Beauvais et Creil.

C'est pourquoi, il importe que la Ville de Beauvais se mobilise et affirme son soutien à la concrétisation de ce projet essentiel pour le développement de notre territoire.

En conséquence et au regard de l'intérêt que représente ce projet pour notre région et notre ville en matière d'aménagement du territoire ainsi que de développement économique et social, par cette motion, les élus du Conseil municipal, **prennent fermement et solennellement position en faveur de la réalisation du barreau Creil-Roissy.**